

COMITE DE GESTION
DE LA
COMITE DE GESTION
CAISSE DES ECOLES

~~~~~  
**Séance du 11 décembre 2025 à 18h30**

**ORDRE DU JOUR**

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Adoption du compte-rendu de la séance du Comité de gestion du 10/04/2025
3. Tarifs cantine 2026

**QUESTIONS DIVERSES**



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA CAISSE DES ECOLES

**Jeudi 11-12-2025**

Membres en exercice : 08

Date de convocation : 04-12-25

L'an deux mil vingt-cinq le **onze décembre** à dix-huit heures trente, le Comité de Gestion de la Caisse des Ecoles régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Gilles DELABRE.

**Etaient présents** : Gilles DELABRE - Rémy VIDAL « délégué du Préfet » - Véronique BELIN- Frédéric SEJOURNEE « Directeur de l'école La Mouteyre » - Véronique ROCHE « directrice de l'école la République » - Sandrine LAIGRE- Julie HAON « Co-présidente APEEM » -Elodie TERRIER « APEER ».

**Était représenté** : -

**Etaient excusés** : - Clothilde BOUQUET « Co-présidente APEEM » Karine ROYET « Présidente APEER » -Vanessa CUBIZOLLES- Philippe HUGON - Bernadette DESESTRES - Bernadette VACHERON - Sandrine GIRARD-MONEYRON - Serge JAVON-

**Invités présents** : (avec voix consultative) Sandrine LAIGRE - Sophie GARNIER -

**Secrétaire de Séance** : Sandrine LAIGRE

Les Membres du Comité de Gestion présents formant la majorité des membres en exercice, Monsieur le Président, Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

### 01/ Désignation d'un secrétaire de séance

|              |                                                                      |
|--------------|----------------------------------------------------------------------|
| Nomenclature | 5- Institutions et Vie Politique / 5-2 Fonctionnement des assemblées |
| Rapporteur   | Véronique BELIN                                                      |

Vu l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements et le décret n°2021-1311 du même jour pris pour son application.

Vu l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales prévoyant que :

- le procès-verbal de chaque séance du conseil municipal, rédigé par le ou les secrétaires, est arrêté au commencement de la séance suivante et doit signé par le maire et le ou les secrétaires.
- Dans la semaine qui suit la séance au cours de laquelle il a été arrêté, le procès-verbal est publié sous forme électronique de manière permanente et gratuite sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, et un exemplaire sur papier est mis à la disposition du public.

Vu le principe du parallélisme des formes ;

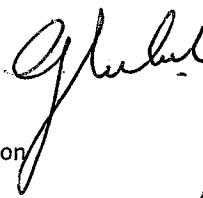
Les Membres du Comité de Gestion de la caisse des écoles, à l'unanimité des suffrages exprimés désignent Madame Sandrine LAIGRE en qualité de secrétaire de séance.

Comité de gestion de la caisse des  
écoles Du 11-12-25

|                                   |             |
|-----------------------------------|-------------|
| Nombre de Conseillers présents    | 5           |
| Nombre de Conseillers représentés | 0           |
| Nombre de suffrages exprimés      | 5           |
| VOTE                              | ABSTENTIONS |
|                                   | 0           |
|                                   | CONTRE      |
|                                   | 0           |
|                                   | POUR        |
|                                   | 5           |

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Les signatures figurent au registre

Gilles DELABRE



Sandrine LAIGRE

Président du comité de gestion  
de la Caisse des écoles.

La secrétaire de séance





## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA CAISSE DES ECOLES

Jeudi 11-12-2025

Membres en exercice : 08  
Date de convocation : 04-12-25

L'an deux mil vingt-cinq le onze décembre à dix-huit heures trente, le Comité de Gestion de la Caisse des Ecoles régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Gilles DELABRE.

Etaient présents : Gilles DELABRE - Rémy VIDAL « délégué du Préfet » - Véronique BELIN- Frédéric SEJOURNEE « Directeur de l'école La Mouteyre » - Véronique ROCHE « directrice de l'école la République » - Sandrine LAIGRE- Julie HAON « Co-présidente APEEM » -Elodie TERRIER « APEER ».

Était représenté : -

Etaient excusés : - Clothilde BOUQUET « Co-présidente APEEM » Karine ROYET « Présidente APEER » -Vanessa CUBIZOLLES- Philippe HUGON - Bernadette DESESTRES - Bernadette VACHERON - Sandrine GIRARD-MONEYRON - Serge JAVON-

Invités présents : (avec voix consultative) Sandrine LAIGRE - Sophie GARNIER –

Secrétaire de Séance : Sandrine LAIGRE

Les Membres du Comité de Gestion présents formant la majorité des membres en exercice, Monsieur le Président, Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

### 02/Adoption du procès-verbal de Comité de Gestion de la séance du 10 avril 2025

|              |                                                                      |
|--------------|----------------------------------------------------------------------|
| Nomenclature | 5- Institutions et Vie Politique / 5-2 Fonctionnement des assemblées |
| Rapporteur   | Véronique BELIN                                                      |

Vu l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements et le décret n°2021-1311 du même jour pris pour son application.

Vu l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales prévoyant que :

- le procès-verbal de chaque séance du conseil municipal, rédigé par le ou les secrétaires, est arrêté au commencement de la séance suivante et doit signé par le maire et le ou les secrétaires.
- Dans la semaine qui suit la séance au cours de laquelle il a été arrêté, le procès-verbal est publié sous forme électronique de manière permanente et gratuite sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, et un exemplaire sur papier est mis à la disposition du public.

Vu le principe du parallélisme des formes ;

Après en avoir délibéré les Membres du comité de gestion de la Caisse des écoles, à l'unanimité des suffrages exprimés :

-Approuvent le procès-verbal de la séance du 10 avril 2025 annexé à la présente délibération.

Comité de gestion de la caisse des  
écoles Du 11-12-25

|                                   |   |
|-----------------------------------|---|
| Nombre de Conseillers présents    | 5 |
| Nombre de Conseillers représentés | 0 |
| Nombre de suffrages exprimés      | 5 |
| VOTE                              |   |
| ABSTENTIONS                       | 0 |
| CONTRE                            | 0 |
| POUR                              | 5 |

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Les signatures figurent au registre

Gilles DELABRE



Président du comité de gestion  
de la Caisse des écoles.

Sandrine LAIGRE



La secrétaire de séance





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA CAISSE DES ECOLES

**Jeudi 11-12-2025**

Membres en exercice : 08

Date de convocation : 04-12-25

L'an deux mil vingt-cinq le onze décembre à dix-huit heures trente, le Comité de Gestion de la Caisse des Ecoles régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Gilles DELABRE.

**Etaient présents** : Gilles DELABRE - Rémy VIDAL « délégué du Préfet » - Véronique BELIN- Frédéric SEJOURNEE « Directeur de l'école La Mouteyre » - Véronique ROCHE « directrice de l'école la République » - Sandrine LAIGRE- Julie HAON « Co-présidente APEEM » -Elodie TERRIER « APEER ».

**Était représenté** : -

**Etaient excusés** : - Clothilde BOUQUET « Co-présidente APEEM » Karine ROYET « Présidente APEER » -Vanessa CUBIZOLLES- Philippe HUGON - Bernadette DESESTRES - Bernadette VACHERON - Sandrine GIRARD-MONEYRON - Serge JAVON-

**Invités présents** : (avec voix consultative) Sandrine LAIGRE - Sophie GARNIER –

**Secrétaire de Séance** : Sandrine LAIGRE

Les Membres du Comité de Gestion présents formant la majorité des membres **en exercice**, Monsieur le **Président, Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.**

**03/ Tarifs Cantine 2026**

|                     |                                                           |
|---------------------|-----------------------------------------------------------|
| <b>Nomenclature</b> | <b>Finances Locales / 7.1 Tarifs des Services Publics</b> |
| <b>Rapporteur</b>   | <b>Véronique BELIN</b>                                    |

**Vu** la délibération N° 19 du Conseil municipal en date du 28/11/2023 approuvant l'adhésion à la nouvelle entente intercommunale Cuisine en Velay, et validant la nouvelle grille tarifaire de l'entente intercommunale à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

**Vu** la délibération N° 03 du Comité de Gestion de la Caisse des Ecoles en date du 06/12/2023, approuvant l'adhésion de la Caisse des Ecoles à l'entente intercommunale Cuisine en Velay et validant les tarifs d'achat des repas comme suit à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024 :

Enfant élémentaire : 5.64€ HT soit 5.95€TTC

Enfant maternelle : 4.79€ HT soit 5.05€ TTC

**Vu** La délibération 3 du 18 décembre 2024 qui avait fixé les tarifs 2025 appliqués du 01/01/2025 au 31/12/2025 :

-Enfants de Brives : **3.80€**

-Enfants de Brives Tarif réduit : **3.15€**

-Enfants extérieurs dont un parent travaille sur Brives : **4.80€**

-Enfants extérieurs : **6.05€**

-Adultes : **7.15€**

Eu égard à l'augmentation des dépenses autres que celles du coût d'achat de repas, qui n'étaient pas répercutées jusqu'à présent et notamment des coûts de personnel et des énergies ;

**Après en avoir délibéré les Membres du comité de gestion de la Caisse des écoles, à l'unanimité des suffrages exprimés :**

**-Augmentent de 5 cts les tarifs à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026 pour l'année civile 2026 soit :**

- Enfants de Brives : **3.85€**
- Enfants de Brives Tarif réduit : **3.20€**
- Enfants extérieurs dont un parent travaille sur Brives : **4.85€**
- Enfants extérieurs : **6.10€**
- Adultes : **7.20€**

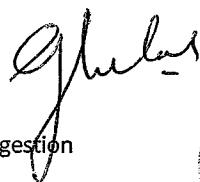
\*\* Le Puy-en-Velay Applications convention réciproques et St Germain Laprade pour le quartier des Bories.

Comité de gestion de la caisse des écoles Du 11-12-25

|                                   |   |
|-----------------------------------|---|
| Nombre de Conseillers présents    | 5 |
| Nombre de Conseillers représentés | 0 |
| Nombre de suffrages exprimés      | 5 |
| VOTE                              |   |
| ABSTENTIONS                       | 0 |
| CONTRE                            | 0 |
| POUR                              | 5 |

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Les signatures figurent au registre

Gilles DELABRE



Sandrine LAIGRE



Président du comité de gestion  
de la Caisse des écoles.

La secrétaire de séance



# COMITE DE GESTION DE LA CAISSE DES ECOLES

Séance du 11-12-25  
↓ FICHE DE PRESENCE ↓

## VOIX DELIBERATIVES :

### Président :

**Monsieur Gilles DELABRE**  
Maire de BRIVES CHARENSAC



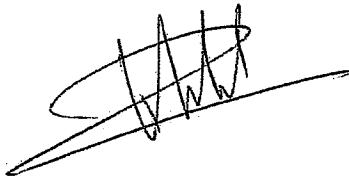
### Membres :

#### Education Nationale

**Monsieur Cyril THOMAS**  
Inspecteur de l'Education Nationale  
Le Puy II / AIS B.P. 339  
43012 LE PUY EN VELAY

#### Délégué du Préfet

**Monsieur Rémy VIDAL**  
10 rue de la République  
43700 BRIVES CHARENSAC



#### Délégués du Conseil Municipal

**Monsieur Véronique BELIN**  
2 bis rue de la République  
43700 BRIVES CHARENSAC



**Madame Vanessa CUBIZOLLES**  
3 Route de Lyon  
43700 BRIVES CHARENSAC

### Sociétaires

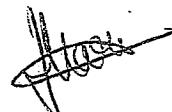
#### APE

Le représentant de l'Association des  
Parents d'Elèves



#### APE

Le représentant de l'Association des  
Parents d'Elèves



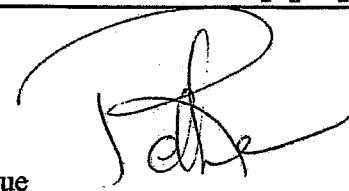
#### APE

Le représentant de l'Association des  
Parents d'Elèves

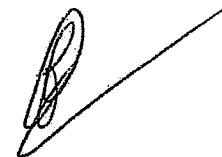
## VOIX CONSULTATIVES :

»

**Madame Véronique ROCHE**  
Directrice  
Ecole Elémentaire de La République



**Monsieur Frédéric SEJOURNEE**  
Directeur  
Ecole Maternelle de La Mouteyre



» Membres de la Commission « ENFANCE ET JEUNESSE »

**Madame Vanessa CUBIZOLLES**

**Madame Aurélie VEDRUNE**

**Monsieur Philippe HUGON**

**Madame Sandrine LAIGRE**



**Madame Bernadette DESESTRES**

**Madame Bernadette VACHERON**

**Madame Sandrine GIRARD-MONEYRON**

**Monsieur Serge JAVON**

et,

| ASSOCIATION | TITRE  | PRESIDENT        | ADRESSE            | CP    | VILLE            |
|-------------|--------|------------------|--------------------|-------|------------------|
| A.P.E.E.R.  | Madame | Karine CORTIAL   | 4 rue des bastides | 43260 | ST PIERRE EYNAC  |
| A.P.E.E.M.  | Madame | Juliette BLOT    | 14 rue du Garay    | 43700 | BRIVES CHARENSAC |
|             | Madame | Clotilde BOUQUET | 5 rue des bories   | 43700 |                  |

## CAISSE DES ECOLES de Brives-Charensac

Séance du 11-12-2025

### Feuillet de clôture

#### Numéros d'ordre des délibérations :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Adoption du compte-rendu de la séance du Comité de gestion du 10/04/2025
3. Tarifs cantine 2026

#### Liste des membres présents :

**Etaient présents :** : Gilles DELABRE - Rémy VIDAL « délégué du Préfet » - Véronique BELIN- Frédéric SEJOURNEE « Directeur de l'école La Mouteyre » - Véronique ROCHE « directrice de l'école la République » - Sandrine LAIGRE-Julie HAON « Co-présidente APEEM » -Elodie TERRIER « APEER ».

**Était représenté :** - Karine ROYET « Présidente APEER » par Elodie TERRIER « APEER ».

**Etaient excusés :** Clothilde BOUQUET « Co-présidente APEEM » -Vanessa CUBIZOLLES- Philippe HUGON - Bernadette DESESTRES - Bernadette VACHERON - Sandrine GIRARD-MONEYRON - Serge JAVON-

**Invités présents : (avec voix consultative)** Sandrine LAIGRE - Sophie GARNIER-

**Secrétaire de Séance :** Sandrine LAIGRE

Le Maire

Gilles DELABRE



La Secrétaire de Séance

Sandrine LAIGRE

